

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

RENTREE DES ARBITRES 2021

POUR LES ARBITRES D1, D2, D3 et AA + Candidats Ligue Séniors

JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2021 / 2022

CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqué le samedi 11 septembre 2021 au stade de MONTREAL LA CLUSE (Avenue de Québec - 01460 Montréal La Cluse) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire).

Veillez venir avec des affaires de sport et de prises de notes (DONT 1 stylo).

A l'accueil, la présentation du Pass Sanitaire sera obligatoire

Le Pass sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- L'attestation de vaccination d'un schéma vaccinal complet ;
- La preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72h ;
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois, ou autotest contrôlé par un personnel de santé permettant la création d'un QR code.

DOSSIER RENOUELEMENT DE LICENCE

On vous rappelle, que le dossier de renouvellement de licence doit être effectué au plus tard **le 31 Août** par l'enregistrement de votre demande de licence auprès de votre club.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Les Dates de la prochaine formation initiale seront communiquées début Septembre. Elle devrait avoir lieu fin Octobre – Début Novembre.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence.**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les dates et lieux seront fixés rapidement afin d'organiser sur le mois de Septembre les différentes formations.